RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Marion
Commissariat aux comptes

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Olivier MARION
Laura MOYON
Johann CARDES

SCA A2G MORBIHAN

**

Société en commandite par actions au capital de 37 020 €

**

12, rue Alphonse RIO
56100 LORIENT

813 079 084 R.C.S. LORIENT

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société SCA A2G MORBIHAN, Société en commandite par actions, en société par actions simplifiée

tél. 02.51.10.09.10 fax 02.51.10.09.11 web www.ecmarion.fr
101, avenue François MITTERRAND - BP 47 - 44611 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Société de Commissariat aux Comptes Marion - S.A.R.L. au capital de 10 000 €
Société inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes de la Compagnie Régionale de Rennes - 487 836 884 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

Marion
Commissariat aux comptes

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Olivier MARION
Laura MOYON
Johann CARDES

SCA A2G MORBIHAN
Société en commandite par actions au capital de 37 020 €
12, rue Alphonse RIO
56100 LORIENT
813 079 084 R.C.S. LORIENT

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société SCA A2G MORBIHAN, société en commandite par actions, en société par actions simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, par décision de l'associé unique du 6 décembre 2024, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- À vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 font apparaître des capitaux propres de -50 504 € pour un capital social de 37 020 €. Ces comptes, établis dans le cadre d'une mission de présentation des comptes annuels, n'ont fait l'objet d'aucune observation ni réserve de la part de l'expert-comptable.

La Société est copropriétaire à hauteur de 25 % d'un Navire dénommé « CÔTE D'AMBRE ».

tél. [redacted] fax [redacted] web www.ecmarion.fr
[redacted]

Ce Navire a fait l'objet d'une réévaluation libre dans la Société au 01/01/2024 portant la valeur de la copropriété détenue par la Société à 450 000 €.

Cette réévaluation conduit à valoriser le Navire à 1 800 000 € à cette date.

Compte tenu de cette réévaluation, une situation établie au 01/01/2024, fait apparaitre des capitaux propres à hauteur de 165 671,75 € pour un capital social de 37 020 €.

Une évaluation du navire établie par un courtier maritime en vente, achat, construction et affrètement de navire confirme la valorisation dudit navire à 1 800 000 €.

Cette évaluation confirme que la réévaluation libre pratiquée par la Société n'est pas de nature à porter le niveau de l'actif immobilisé à un montant supérieur à sa valeur vénale.

Par ailleurs, après examen des événements intervenus entre le 2 janvier 2024 et la date d'émission de notre rapport, nous n'avons pas relevé de passifs latents ou de dépréciations des éléments d'actifs ayant pour effet de ramener le niveau des capitaux propres à un montant inférieur à 37 020,00 €, niveau actuel du capital social.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Saint Nazaire, le 10 décembre 2024.
Pour la Société de commissariat
aux comptes MARION,

[redacted]tion